

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007196700026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus CCPEVA
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE THONON LES BAINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	31
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	35
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 194 307,10	8 225 922,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 968 385,10
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 194 307,10	12 194 307,10

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 789 710,03	7 592 174,10
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	738 378,35	401 440,02
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 534 474,26
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 528 088,38	8 528 088,38
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		20 722 395,48	20 722 395,48

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 696 950,00	0,00	1 912 640,00	1 912 640,00	1 912 640,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 029 098,00	0,00	1 176 523,00	1 176 523,00	1 176 523,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 179 000,00	0,00	2 064 000,00	2 064 000,00	2 064 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 905 048,00	0,00	5 153 163,00	5 153 163,00	5 153 163,00
66	Charges financières	307 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00	270 000,00
67	Charges exceptionnelles	131 000,00	0,00	380 000,00	380 000,00	380 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	100 721,00		105 721,00	105 721,00	105 721,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 443 769,00	0,00	5 908 884,00	5 908 884,00	5 908 884,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 041 506,29		3 913 328,10	3 913 328,10	3 913 328,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 829 630,00		2 372 095,00	2 372 095,00	2 372 095,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 871 136,29		6 285 423,10	6 285 423,10	6 285 423,10
TOTAL		9 314 905,29	0,00	12 194 307,10	12 194 307,10	12 194 307,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 194 307,10
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 359 712,00	0,00	6 039 112,00	6 039 112,00	6 039 112,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 318 537,00	0,00	1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
Total des recettes de gestion des services		6 716 249,00	0,00	7 099 112,00	7 099 112,00	7 099 112,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 716 249,00	0,00	7 099 112,00	7 099 112,00	7 099 112,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	404 405,00		1 126 810,00	1 126 810,00	1 126 810,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		404 405,00		1 126 810,00	1 126 810,00	1 126 810,00
TOTAL		7 120 654,00	0,00	8 225 922,00	8 225 922,00	8 225 922,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 968 385,10
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 194 307,10
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 158 613,10
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	222 400,00	144 300,24	455 208,80	455 208,80	599 509,04
21	Immobilisations corporelles	2 078 000,00	583 325,27	2 464 912,13	2 464 912,13	3 048 237,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 613 000,00	10 752,84	2 718 279,10	2 718 279,10	2 729 031,94
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 913 400,00	738 378,35	5 638 400,03	5 638 400,03	6 376 778,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	904 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	904 000,00	0,00	810 000,00	810 000,00	810 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 817 400,00	738 378,35	6 448 400,03	6 448 400,03	7 186 778,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	404 405,00		1 126 810,00	1 126 810,00	1 126 810,00
041	Opérations patrimoniales (4)	214 500,00		214 500,00	214 500,00	214 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	618 905,00		1 341 310,00	1 341 310,00	1 341 310,00
	TOTAL	7 436 305,00	738 378,35	7 789 710,03	7 789 710,03	8 528 088,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 528 088,38
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	918 579,00	401 440,02	493 721,00	493 721,00	895 161,02
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	545 985,23	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 464 564,23	401 440,02	493 721,00	493 721,00	895 161,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	931 419,12	0,00	598 530,00	598 530,00	598 530,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	931 419,12	0,00	598 530,00	598 530,00	598 530,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		2 395 983,35	401 440,02	1 092 251,00	1 092 251,00	1 493 691,02
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 041 506,29		3 913 328,10	3 913 328,10	3 913 328,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 829 630,00		2 372 095,00	2 372 095,00	2 372 095,00
041	Opérations patrimoniales (4)	214 500,00		214 500,00	214 500,00	214 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 085 636,29		6 499 923,10	6 499 923,10	6 499 923,10
TOTAL		6 481 619,64	401 440,02	7 592 174,10	7 592 174,10	7 993 614,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	534 474,26
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 528 088,38
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 158 613,10
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 912 640,00		1 912 640,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 176 523,00		1 176 523,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 064 000,00		2 064 000,00
66	Charges financières	270 000,00	0,00	270 000,00
67	Charges exceptionnelles	380 000,00	0,00	380 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	105 721,00	2 372 095,00	2 477 816,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 913 328,10	3 913 328,10
Dépenses d'exploitation – Total		5 908 884,00	6 285 423,10	12 194 307,10

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 194 307,10
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 126 810,00	1 126 810,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	810 000,00	0,00	810 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	599 509,04	0,00	599 509,04
21	Immobilisations corporelles (6)	3 048 237,40	0,00	3 048 237,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 729 031,94	214 500,00	2 943 531,94
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 186 778,38	1 341 310,00	8 528 088,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 528 088,38
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 039 112,00		6 039 112,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 060 000,00		1 060 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 126 810,00	1 126 810,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	7 099 112,00	1 126 810,00	8 225 922,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 968 385,10
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 194 307,10
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	598 530,00	0,00	598 530,00
13	Subventions d'investissement reçues	895 161,02	0,00	895 161,02
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	214 500,00	214 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 372 095,00	2 372 095,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 913 328,10	3 913 328,10
	Recettes d'investissement – Total	1 493 691,02	6 499 923,10	7 993 614,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	534 474,26
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 528 088,38
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 696 950,00	1 912 640,00	1 912 640,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	667 750,00	698 100,00	698 100,00
6062	Produits de traitement	205 000,00	200 000,00	200 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	42 500,00	44 000,00	44 000,00
6064	Fournitures administratives	300,00	300,00	300,00
6066	Carburants	30 500,00	27 500,00	27 500,00
611	Sous-traitance générale	317 000,00	380 000,00	380 000,00
6132	Locations immobilières	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6135	Locations mobilières	25 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	112 000,00	140 000,00	140 000,00
61551	Entretien matériel roulant	22 000,00	26 000,00	26 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	129 000,00	130 000,00	130 000,00
6161	Multirisques	31 700,00	16 000,00	16 000,00
6168	Autres	3 500,00	3 500,00	3 500,00
617	Etudes et recherches	7 000,00	27 000,00	27 000,00
618	Divers	8 000,00	15 000,00	15 000,00
6226	Honoraires	7 800,00	2 800,00	2 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	5 400,00	900,00	900,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6241	Transports sur achats	1 700,00	1 500,00	1 500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	24 000,00	24 000,00	24 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	800,00	800,00	800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 200,00	4 000,00	4 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	113 740,00	113 740,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	3 000,00	3 000,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	5 000,00	0,00	0,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	0,00	23 400,00	23 400,00
6378	Autres taxes et redevances	300,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 029 098,00	1 176 523,00	1 176 523,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	329 098,00	386 363,00	386 363,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	41 260,00	41 260,00
6331	Versement de mobilité	2 000,00	3 300,00	3 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	2 500,00	2 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	11 000,00	11 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	500 000,00	360 000,00	360 000,00
6412	Congés payés	1 000,00	100,00	100,00
6413	Primes et gratifications	44 000,00	145 000,00	145 000,00
6415	Supplément familial	10 000,00	13 500,00	13 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	60 000,00	95 000,00	95 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	2 500,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 000,00	82 000,00	82 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 500,00	10 000,00	10 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	7 000,00	9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 000,00	15 000,00	15 000,00
648	Autres charges de personnel	10 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 179 000,00	2 064 000,00	2 064 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	2 164 000,00	2 009 000,00	2 009 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 905 048,00	5 153 163,00	5 153 163,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	307 000,00	270 000,00	270 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	297 000,00	260 000,00	260 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	131 000,00	380 000,00	380 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	300 000,00	300 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	31 000,00	80 000,00	80 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	100 721,00	105 721,00	105 721,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	100 721,00	100 721,00	100 721,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	5 000,00	5 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 443 769,00	5 908 884,00	5 908 884,00
023	Virement à la section d'investissement	2 041 506,29	3 913 328,10	3 913 328,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 829 630,00	2 372 095,00	2 372 095,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 829 630,00	2 372 095,00	2 372 095,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 871 136,29	6 285 423,10	6 285 423,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 871 136,29	6 285 423,10	6 285 423,10
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 314 905,29	12 194 307,10	12 194 307,10

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 194 307,10
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 359 712,00	6 039 112,00	6 039 112,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 317 000,00	5 996 400,00	5 996 400,00
7062	Redevances assainissement non collectif	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7068	Autres prestations de services	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	19 212,00	19 212,00	19 212,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	38 000,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	38 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 318 537,00	1 060 000,00	1 060 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 300 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7581	FCTVA	18 537,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 716 249,00	7 099 112,00	7 099 112,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 716 249,00	7 099 112,00	7 099 112,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	404 405,00	1 126 810,00	1 126 810,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	404 405,00	1 126 810,00	1 126 810,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		404 405,00	1 126 810,00	1 126 810,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 120 654,00	8 225 922,00	8 225 922,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 968 385,10
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 194 307,10
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	222 400,00	455 208,80	455 208,80
2031	Frais d'études	212 000,00	399 208,80	399 208,80
2033	Frais d'insertion	5 400,00	6 000,00	6 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 078 000,00	2 464 912,13	2 464 912,13
2118	Autres terrains	13 000,00	30 000,00	30 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	160 000,00	130 000,00	130 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 520 000,00	1 773 000,00	1 773 000,00
2154	Matériel industriel	200 000,00	300 000,00	300 000,00
2155	Outillage industriel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	2 000,00	2 000,00
2182	Matériel de transport	150 000,00	199 912,13	199 912,13
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 613 000,00	2 718 279,10	2 718 279,10
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 398 500,00	2 503 779,10	2 503 779,10
238	Avances commandes immo. incorp.	214 500,00	214 500,00	214 500,00
Total des dépenses d'équipement		5 913 400,00	5 638 400,03	5 638 400,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	904 000,00	810 000,00	810 000,00
1641	Emprunts en euros	904 000,00	810 000,00	810 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		904 000,00	810 000,00	810 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 817 400,00	6 448 400,03	6 448 400,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	404 405,00	1 126 810,00	1 126 810,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	404 405,00	1 126 810,00	1 126 810,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	390 015,00	537 495,00	537 495,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	14 390,00	147 935,00	147 935,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	21 175,00	21 175,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	193 675,00	193 675,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	14 135,00	14 135,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	0,00	1 200,00	1 200,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	3 545,00	3 545,00
139188	des tiers	0,00	207 650,00	207 650,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	214 500,00	214 500,00	214 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	214 500,00	214 500,00	214 500,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		618 905,00	1 341 310,00	1 341 310,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 436 305,00	7 789 710,03	7 789 710,03

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	738 378,35
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 528 088,38
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	918 579,00	493 721,00	493 721,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	568 369,00	253 751,00	253 751,00
1313	Subv. équipt Départements	350 210,00	239 970,00	239 970,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	545 985,23	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	545 985,23	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 464 564,23	493 721,00	493 721,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	931 419,12	598 530,00	598 530,00
10222	FCTVA	931 419,12	598 530,00	598 530,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		931 419,12	598 530,00	598 530,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 395 983,35	1 092 251,00	1 092 251,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 041 506,29	3 913 328,10	3 913 328,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 829 630,00	2 372 095,00	2 372 095,00
28131	Bâtiments	129 555,00	95 430,00	95 430,00
28135	Installations générales, agencements, ..	730,00	34 855,00	34 855,00
28138	Aménagement Autres constructions	107 815,00	107 815,00	107 815,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	216 320,00	216 320,00	216 320,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	1 115,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	92 680,00	97 530,00	97 530,00
28153	Installations à caractère spécifique	843 255,00	1 365 315,00	1 365 315,00
28154	Matériel industriel	76 155,00	97 730,00	97 730,00
28155	Outillage industriel	4 275,00	7 010,00	7 010,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	39 150,00	39 040,00	39 040,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	276 015,00	276 015,00	276 015,00
28181	Installations générales, agencements	4 665,00	2 915,00	2 915,00
28182	Matériel de transport	31 000,00	26 810,00	26 810,00
28183	Matériel de bureau et informatique	335,00	770,00	770,00
28184	Mobilier	25,00	340,00	340,00
28188	Autres	6 540,00	4 200,00	4 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 871 136,29	6 285 423,10	6 285 423,10
041	Opérations patrimoniales (8)	214 500,00	214 500,00	214 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	214 500,00	214 500,00	214 500,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 085 636,29	6 499 923,10	6 499 923,10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 481 619,64	7 592 174,10	7 592 174,10

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		401 440,02
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		534 474,26
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 528 088,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 432 392,68									
1641 Emprunts en euros (total)					18 432 392,68									
00000312557	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	11/04/2011	11/01/2017	317 852,56	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,800	EUR	T	P	O	A-1
00001087591	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	25/04/2017	113 801,11	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
00019227201	CREDIT AGRICOLE	01/01/2017	01/01/2017	02/01/2017	80 000,00	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,270	EUR	T	P	O	A-1
5329467-392204G	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2022	25/02/2023	25/09/2023	1 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.25)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,250	2,300	EUR	T	C	O	A-1
9581740/4151440	CAISSE D'EPARGNE	28/07/2005	28/10/2015	25/01/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.6 %	1,600	1,610	EUR	T	C	O	A-1
A0117119	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/05/2017	144 881,92	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,230	EUR	A	P	O	A-1
A0117126	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/05/2017	246 408,83	F	Taux fixe à 4.36 %	4,360	4,420	EUR	A	P	O	A-1
A0117129	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/05/2017	246 408,83	F	Taux fixe à 4.36 %	4,360	4,420	EUR	A	P	O	A-1
A0117187	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	308 196,67	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,170	EUR	A	P	O	A-1
A0117188	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	92 942,21	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4,170	EUR	A	P	O	A-1
A0117232-AR010456000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	114 250,19	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,860	EUR	A	P	O	A-1
A0117249-A0108038000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	210 865,34	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,650	EUR	A	P	O	A-1
A0117260-A0108708000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	44 070,31	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,850	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0117345-A0110E57000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	05/08/2016	05/08/2017	202 549,50	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,600	EUR	A	P	O	A-1
A0117482-9021304	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/05/2017	87 188,50	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190	EUR	A	P	O	A-1
A0117698-9636248	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/01/2017	175 000,00	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	2,100	EUR	A	P	O	A-1
A0117699-A0109268000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	25/05/2017	28 793,20	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,710	EUR	A	P	O	A-1
A0117700-A0109B14000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	19 820,71	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,940	EUR	A	P	O	A-1
A0117701-A0109873000	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2017	01/01/2017	05/08/2017	46 747,61	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,340	EUR	A	P	O	A-1
C706943	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2017	01/01/2017	09/01/2017	92 839,01	F	Taux fixe à 5 %	5,000	5,000	EUR	A	P	O	A-1
CO0558/001	CREDIT AGRICOLE	09/01/2017	09/01/2017	27/02/2017	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.86 %	3,860	3,970	EUR	T	C	O	A-1
CO0558/002	CREDIT AGRICOLE	09/01/2017	09/01/2017	15/03/2017	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	4,020	EUR	T	C	O	A-1
MIN519363EUR/001	SFIL CAFFIL	18/05/2004	01/06/2006	01/11/2006	1 955 000,00	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	5,000	EUR	T	C	O	A-1
MIN519363EUR/002	SFIL CAFFIL	18/05/2004	09/01/2017	01/01/2019	1 746 022,36	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,690	EUR	A	C	O	A-1
MIN519363EUR/003	SFIL CAFFIL	18/05/2004	01/06/2006	01/12/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.34 %	4,340	4,400	EUR	A	C	O	A-1
MON516651EUR	SFIL CAFFIL	26/10/2009	14/12/2009	01/03/2010	900 000,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,490	EUR	A	C	O	A-1
MON516791EUR	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/08/2017	193 425,76	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	P	O	A-1
MON517129EUR	SFIL CAFFIL	28/11/2005	01/01/2017	01/03/2018	47 567,61	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	P	O	A-1
MON517130EUR	SFIL CAFFIL	01/01/2017	01/01/2017	01/01/2018	17 760,45	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	3,900	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					18 432 392,68									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		7 020 196,69					807 055,09	255 343,48	0,00	108 421,25
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 020 196,69					807 055,09	255 343,48	0,00	108 421,25
00000312557	N	0,00	A-1	163 828,02	6,28	F	Taux fixe à 3.75 %	3,800	22 691,26	5 826,94	0,00	1 161,44
00001087591	N	0,00	A-1	44 439,65	3,32	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	10 421,55	1 902,02	0,00	990,87
00019227201	N	0,00	A-1	2 920,61	0,25	F	Taux fixe à 4.2 %	4,270	2 920,61	46,09	0,00	0,00
5329467-392204G	N	0,00	A-1	940 000,00	23,48	V	(Livret A(Préfixé) + 0.25)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,340	40 000,00	24 881,68	0,00	307,50
9581740/4151440	N	0,00	A-1	1 100 000,00	10,82	F	Taux fixe à 1.6 %	1,610	100 000,00	17 000,00	0,00	2 888,89
A0117119	N	0,00	A-1	111 450,17	15,34	F	Taux fixe à 4.17 %	4,230	5 015,80	4 712,02	0,00	2 958,88
A0117126	N	0,00	A-1	134 870,52	6,34	F	Taux fixe à 4.36 %	4,420	16 860,61	5 962,03	0,00	3 430,15
A0117129	N	0,00	A-1	134 870,52	6,34	F	Taux fixe à 4.36 %	4,420	16 860,61	5 962,03	0,00	3 430,15
A0117187	N	0,00	A-1	213 932,01	11,59	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	14 099,38	8 920,96	0,00	3 356,36
A0117188	N	0,00	A-1	64 515,07	11,59	F	Taux fixe à 4.17 %	4,170	4 251,91	2 690,28	0,00	1 012,17
A0117232-AR010456000	N	0,00	A-1	83 379,37	12,59	F	Taux fixe à 4.79 %	4,860	4 751,72	4 049,34	0,00	1 548,35
A0117249-A0108038000	N	0,00	A-1	157 031,25	13,59	F	Taux fixe à 4.58 %	4,650	8 215,07	7 291,92	0,00	2 802,04

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A0117260-A0108708000	N	0,00	A-1	17 543,41	3,59	F	Taux fixe à 4.78 %	4,850	4 079,74	850,22	0,00	264,58
A0117345-A0110E57000	N	0,00	A-1	153 010,32	15,59	F	Taux fixe à 3.55 %	3,600	7 240,75	5 507,31	0,00	2 127,42
A0117482-9021304	N	0,00	A-1	52 298,82	7,40	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5 439,73	2 714,31	0,00	1 452,44
A0117698-9636248	N	0,00	A-1	88 465,40	6,07	F	Taux fixe à 2.1 %	2,100	11 863,79	1 857,77	0,00	1 496,92
A0117699-A0109268000	N	0,00	A-1	13 144,16	4,40	F	Taux fixe à 4.64 %	4,710	2 393,00	618,36	0,00	304,85
A0117700-A0109B14000	N	0,00	A-1	8 817,47	4,59	F	Taux fixe à 3.88 %	3,940	1 630,17	346,87	0,00	114,65
A0117701-A0109873000	N	0,00	A-1	21 083,06	4,59	F	Taux fixe à 4.28 %	4,340	3 866,40	914,89	0,00	302,94
C706943	N	0,00	A-1	37 142,41	3,02	F	Taux fixe à 5 %	5,000	8 617,48	1 857,12	0,00	1 390,59
CO0558/001	N	0,00	A-1	562 500,00	4,41	F	Taux fixe à 3.86 %	3,970	125 000,00	20 174,53	0,00	1 641,84
CO0558/002	N	0,00	A-1	150 000,00	0,71	F	Taux fixe à 3.9 %	4,020	150 000,00	2 957,50	0,00	0,00
MIN519363EUR/001	N	0,00	A-1	674 137,80	9,83	F	Taux fixe à 4.84 %	5,000	67 413,80	31 837,49	0,00	4 894,24
MIN519363EUR/002	N	0,00	A-1	1 164 014,92	11,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,690	97 001,24	54 673,78	0,00	49 843,77
MIN519363EUR/003	N	0,00	A-1	280 000,00	6,92	F	Taux fixe à 4.34 %	4,400	40 000,00	12 320,78	0,00	868,00
MON516651EUR	N	0,00	A-1	434 799,14	14,17	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	28 986,61	19 522,48	0,00	15 133,54
MON516791EUR	N	0,00	A-1	167 136,05	22,58	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4 059,38	8 273,23	0,00	3 341,04
MON517129EUR	N	0,00	A-1	32 609,66	10,17	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	2 460,92	1 193,51	0,00	916,47
MON517130EUR	N	0,00	A-1	12 256,88	10,00	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	913,56	478,02	0,00	441,16
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 020 196,69					807 055,09	255 343,48	0,00	108 421,25

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 020 196,69	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2024-12-02

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations corporelles et incorporelles dont le prix unitaire est inférieur à 1 000	1	05/12/2022
L	Concessions, brevets, licences, logiciels (c/2051)	2	05/12/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes (c/2121 et c/21721)	10	05/12/2022
L	Autres agencements et aménagements de terrains (c/2128 et c/21728)	15	05/12/2022
L	Constructions bâtiments publics (c/2131 et c/21713)	30	05/12/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions (c/21351, c/21352 et c/21735)	15	05/12/2022
L	Autres constructions (c/2138 et c/21738)	15	05/12/2022
L	Installations de voirie (c/2152 et c/21752)	15	05/12/2022
L	Réseaux divers (c/2153 et c/21753)	50	05/12/2022
L	Autres réseaux (c/21538 et c/217538)	50	05/12/2022
L	Matériel et outillage d'incendie et défense civile (c/2156)	5	05/12/2022
L	Autre matériel et outillage de voirie (c/215738)	10	05/12/2022
L	Matériel et outillage de voirie Matériel roulant (camions et véhicules industriels) (c/215731)	7	05/12/2022
L	Autres installations, matériel et outillage techniques (c/2158) (c/et c/21758)	15	05/12/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements divers (c/2181)	10	05/12/2022
L	Autres matériels de transport voitures (c/21828 et c/217828)	5	05/12/2022
L	Autres matériels informatique (c/21838)	5	05/12/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers (c/21848)	5	05/12/2022
L	Autres immobilisations corporelles (c/2188)	5	05/12/2022
L	Installations complexes spécialisées (c/2151)	5	05/12/2022
L	Matériel et outillage industriels (c/2154, c/2155)	5	05/12/2022
L	Réseaux d'eau (c/21531 et c/217531)	50	05/12/2022
L	Réseaux d'assainissement (c/21532 et c/217532)	50	05/12/2022
L	Services d'eau et d'assainissement (c/21561, c/217562, c/21562 et c/217562)	10	05/12/2022
L	Matériel de transport d'exploitation (c/2156 et c/21756)	10	05/12/2022
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels (c/2157 et c/21757)	10	05/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	534 474,26	534 474,26
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-336 938,33	-336 938,33
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	197 535,93	197 535,93

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	197 535,93	197 535,93
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	197 535,93	197 535,93

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 936 810,00	1 936 810,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 883 953,10	6 883 953,10
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 947 143,10	4 947 143,10

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 936 810,00	I 1 936 810,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		810 000,00	810 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	810 000,00	810 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 126 810,00	1 126 810,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 126 810,00	1 126 810,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 883 953,10	III 6 883 953,10
Ressources propres externes de l'année (a)		598 530,00	598 530,00
10222	FCTVA	598 530,00	598 530,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 285 423,10	6 285 423,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	95 430,00	95 430,00
28135	Installations générales, agencements, ..	34 855,00	34 855,00
28138	Aménagement Autres constructions	107 815,00	107 815,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	216 320,00	216 320,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	97 530,00	97 530,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 365 315,00	1 365 315,00
28154	Matériel industriel	97 730,00	97 730,00
28155	Outillage industriel	7 010,00	7 010,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	39 040,00	39 040,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	276 015,00	276 015,00
28181	Installations générales, agencements	2 915,00	2 915,00
28182	Matériel de transport	26 810,00	26 810,00
28183	Matériel de bureau et informatique	770,00	770,00
28184	Mobilier	340,00	340,00
28188	Autres	4 200,00	4 200,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 913 328,10	3 913 328,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP2025-003/2025 CREATION COLLECTEUR ASSAINISSEMENT GLORIETTE BONNEVAUX	0,00	475 000,00	475 000,00	0,00	238 000,00	237 000,00
AP2025-005/2025 CREATION COLLECTEUR ASSAINISSEMENT LA PECHE ABONDANCE	0,00	780 000,00	780 000,00	0,00	420 000,00	360 000,00
AP2022-007/2022 DEPLACEMENT DU POSTE DE RELEVAGE DE LA DRANSE	4 827 600,00	3 957 747,82	8 785 347,82	183 347,82	1 650 000,00	6 952 000,00
AP2022-008/2022 SUPPRESSION STEP CHEZ BOCHET / SAINT PAUL EN CHABL	1 333 588,26	36 606,30	1 370 194,56	1 021 706,66	348 487,90	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,00	15,00	9,00	6,00	15,00
Adjoint technique territorial	C	10,00	0,00	10,00	6,00	4,00	10,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent polyvalent		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,00	0,00	16,00	9,00	7,00	16,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	401	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Agent polyvalent		OTR	0	0,00	A	A
Ingénieur	A	TECH	484	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01 - LEI Josiane, Présidente	
02 - COLOMER Gérard, 1er vice-président	
03 - GRANDCHAMP Jacques, 2ème vice-président	
04 - BENED Régis, 3ème vice-président	
05 - GIGUELAY Elisabeth, 4ème vice-présidente	
06 - GIRARD-DESPRAULEX Paul, 5ème vice-président	
07 - BURNET Jacques, 6ème vice-président	
08 - MAXIT Monique, 7ème vice-présidente	
09 - GOBBER Renato, 8ème vice-président	
10 - BONTAZ Karole, 9ème vice-présidente	
11 - WENDLING Nadine, 10ème vice-présidente	
BALAIN Anne-Marie	
BLANC Georges	
BOCHATON Jean-Marc	
BOCHATON Monique	
BOUVIER Bernadette	
BOZONNET Justin	
BUFFET Monique	
CHESEL Christelle	
CHESEL Pascal	
DAVID-CRUZ Gérald	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DELOT Corinne	
DENIAU Sylviane	
DUCRETTET-VIOLLAZ Viviane	
DUVAND Noël	
FAUCON Virginie	
GATEAU Henri	
GAVET Anthony	
GILLET Bruno	
GIRARD Marie-Pierre	
GIRARDOZ Marie-Claude	
GIRAUD Dominique	
GUILLARD Jean	
HOURTOULE Sonia	
HUVÉ Bruno	
JACQUIER Pierre-André	
JULLIARD Maxime	
LACHAT Hervé	
LANG Isabelle	
MAGNIN Daniel	
NICOUD Lise	
PAUTHIER Marie-Françoise	
PERTUISET Laurent	
PFLIEGER Géraldine	
PODEVIN Christian	
ROCHAIS Yannick	
RUBIN Nicolas	
RUELLOT Sébastien	
SONNOIS Marie-Claire	
TOURNIER Gilles	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

TUPIN-BRON Jean	
VINUELAS Carmen	
VIOLLAND Anne-Cécile	
VUILLOUD Gilbert	
WALKER James	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.